

2008/409 - REAMENAGEMENT DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE L'HOTEL DE VILLE – PLACE DE LA COMEDIE - 69001 LYON – OPERATION 01 047 802 – MONTANT DE L'OPERATION : 735 000 € TTC - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES – LOTS 3, 4 ET 5 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2007/7906 du 25 juin 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 735 000 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offres a statué ainsi :

Opération : Réaménagement des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville - Marchés de travaux

Lot n° 3 :	Faux plafonds démontables
A été attribué à :	MARION
Pour un montant de :	13 056,54 € HT.

Lot n° 4 :	Sols minces
A été attribué à :	STORIA
Pour un montant de :	17 556,36 € HT.

Lot n° 5 :	Carrelage - Faïences
A été attribué à :	RHODANIENNE DE CARRELAGE
Pour un montant de :	6 333,71 € HT.

Vu les délibérations n° 2005/4974 du 2 mai 2005 et n° 2007/7408 du 15 janvier 2007 ;

Vu la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 juin 2008 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des marchés publics ;

### **DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés de travaux relatifs à l'opération « Réaménagement des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville » suivants :

Lot n° 3 :	Faux plafonds démontables
Attribué à :	MARION
Pour un montant de :	13 056,54 € HT.

Lot n° 4 :	Sols minces
Attribué à :	STORIA
Pour un montant de :	17 556,36 € HT.

Lot n° 5 :	Carrelage - Faïences
Attribué à :	RHODANIENNE DE CARRELAGE
Pour un montant de :	6 333,71 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 3, 4 et 5 de l'opération de réaménagement des locaux administratifs de l'Hôtel de Ville dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY